



## Introduction de Bertrand Jouve au Comité directeur du RNMSH

**MESHS Lille Nord de France**

**12/12/2016**

Je suis très heureux d'ouvrir ce Comité Directeur, mon premier comme Président du Réseau National des MSH (RNMSH), après une dizaine comme Directeur de Maison et une dizaine comme Directeur Adjoint Scientifique CNRS.

Je remercie Martine Benoit et toute l'équipe de la MESHS pour leur accueil. Je vous remercie toutes et tous d'être ici.

Lorsqu'avec Laure nous avons commencé à préparer ce Comité Directeur, je me suis naturellement posé la question du bilan. A cette occasion, est ressorti un rapport de juin 2011 du Conseil Scientifique du réseau intitulé « diagnostic et propositions du Conseil Scientifique du RNMSH ». Je me propose, en guise de jeu introductif à ces deux jours de réflexion, de revisiter ce rapport à l'aune des transformations du paysage national et européen de la recherche et de l'activité du réseau.

Commençons, par une définition et aucune définition n'est anodine. Si le rapport de 2011 évoque un dispositif constitué des MSH et du RNMSH, je préférerais pour éviter toute ambiguïté d'opposition entre les deux niveaux, considérer que Les Maisons et leurs interactions constituent ensemble un « dispositif » : le RNMSH. Cette simple redéfinition situe d'emblée la valeur ajoutée du réseau dans l'émergence qui résulte des interactions : « de la même façon que la réunion de structures de recherche en un lieu (Maison) crée une valeur supérieure à l'addition des composantes, la création d'un réseau reliant les Maisons apporte une valeur ajoutée à la somme des Maisons » (Rapport CS 2011). Qu'est ce qui caractérise cette valeur ajoutée ?

Le rapport de 2011 propose une caractérisation indirecte en présentant les forces (10 atouts) et faiblesses du RNMSH. Regard à l'ampleur des initiatives de structuration du paysage de la recherche depuis plusieurs années (les Alliances, les PIA, les feuilles de route sur les Infra, les COMUE, les fusions d'universités), et le récent plan Mandon destiné à aider les Sciences Humaines et Sociales à être pleinement présentes dans cette dynamique, il est probablement nécessaire maintenant d'aller plus loin dans l'analyse de cette valeur ajoutée. Je la réaffirmerai en trois mots clefs – dynamique, interdisciplinarité, multi-échelles – et montrerai comment elle est particulièrement adaptée aux attentes du paysage scientifique actuel, qu'elle participe à construire. Je reviendrai ensuite sur les recommandations du CS de 2011, la nécessité de réaffirmer la politique scientifique du Réseau, ce qui me permettra de conclure sur l'ordre du jour que nous vous proposons aujourd'hui.

### **Valeur ajoutée**

Dynamique car l'activité au sein du dispositif, donc des MSH et de leurs interactions, est fondée sur des équipes projets (atout 4 sur 10 du rapport du CS 2011) qui définissent ainsi des périmètres de travail en constantes reconfigurations et donc facilement adaptables. Pour preuve de cette adaptabilité, la naissance et le développement des Plateformes Techniques (PFT) qui répondent notamment au développement du

numérique dans la recherche scientifique (Big Data). On retrouve aujourd'hui plus que jamais la nécessité d'un cœur ancré dans les SHS mais d'un périmètre non figé (atout 7), tel que prôné dans le rapport de 2011. Le Réseau constitue donc une réponse à la demande d'un monde scientifique en accélération et d'une gouvernance qui cherche des organisations réactives. Un dispositif qui par ailleurs permet à cette dynamique de se développer dans des environnements ouverts.

Ouverts à l'interdisciplinaire (atout 5) car c'est la priorité numéro 1 de l'activité du dispositif. Interdisciplinarité nécessaire pour attaquer les grandes défis sociétaux (vieillesse, adaptation aux changements climatiques, nouvelles configurations sociales, ...), à la fois dans leur analyse et compréhension que dans leur modélisation, maîtrise et prédiction d'évolution. Le plan Mandon qui positionne le RNMSH comme l'opérateur principal de la mesure 2 « Favoriser l'interdisciplinarité dans la recherche et l'enseignement » est la preuve de la reconnaissance au plus haut niveau de l'état, de la force du Réseau sur le volet de l'interdisciplinarité.

Multi-échelle car la morphogénèse du dispositif, du Réseau, résulte d'un double processus d'ancrage local et de priorités nationales, ce que Jacques Commaille appela le « glocalisme ». Des ancrages régionaux, qui donnent la mesure de la demande proche (atout 2) et des politiques territoriales (atout 3), enlacés par un maillage national, la stratégie du réseau, qui doit s'articuler avec les priorités des décideurs nationaux de la recherche (MESR, CNRS, CPU, ...). Dans une recherche qui est maintenant mondialisée, nous sommes sans cesse en train de recoller des échelles – International, Europe, France, Région – et le Réseau apparaît plus que jamais comme un bon exemple de fonctionnement multi-échelle, multi-territorial et multi-institutions.

### **Recommandations du CS 2011**

Le rapport de 2011 du CS termine par 10 recommandations. La cartographie des axes scientifiques des MSH et du Réseau menée il y a quelques années, et le travail de mutualisation et de structuration des plateformes, vont dans le sens des recommandations du CS. Je m'attarderai sur la dernière des recommandations : « la nécessité d'une politique scientifique du Réseau ». Je cite : « il faut passer de la notion de programme d'activité mentionnée dans la Convention [du GIS] à celle de politique scientifique ».

La labellisation comme infrastructure de recherche en 2012 puis son renouvellement en 2016, le travail de l'Alliance en particulier sur le GAMO « MSH et politique de site » sont allés dans les sens d'un éclaircissement de la politique scientifique du réseau. Il me semble que nous devons continuer cette réflexion, avec l'Alliance bien sûr, et toujours dans le cadre d'un renforcement de cette valeur ajoutée du RNMSH. C'est dans cet esprit que nous avons travaillé avec le bureau du réseau lors de ce deuxième semestre 2016 et que plusieurs personnes ont accepté de poser sur le papier ce qui pourrait être les 4 priorités du réseau pour les deux années à venir, jusqu'à la date de renouvellement de l'UMS. Ces 4 priorités auxquelles nous accorderons, si vous en êtes d'accord, la totalité de l'après-midi, 45mn par priorité. Comme le font remarquer les auteurs du rapport de 2011 à propos de la Convention Constitutive du GIS « il apparaît que les partenaires signataires de la Convention n'avaient pas souhaité se référer explicitement à la notion de politique scientifique, voire l'avait consciemment exclue ». Comme je le rappelais au début de mon intervention, à l'heure d'une accélération des processus de structuration des dispositifs de recherche, nous ne pouvons pas nous soustraire à ce travail. Les priorités que je vous propose aujourd'hui dessinent quelques lignes fortes pour une

politique scientifique du réseau en phase avec les orientations majeures de la recherche scientifique au XXI<sup>e</sup> siècle : des infrastructures de production et de gestion des données fortes car ancrées dans les communautés scientifiques et la formation avancée, des pôles de l'IST renouvelés par le numérique et l'accès ouvert, une internationalisation de la recherche par une ouverture à l'Europe et à l'International, le développement d'actions facilitatrices de la valorisation socio-économique dans le domaine des SHS.

### **Ordre du jour**

Une MSH est indissociable de son bâtiment, comme infrastructure l'un sert l'autre et nous aurons donc un moment ce matin pour un point d'avancement sur l'ouvrage sur l'architecture des MSH que coordonne Brigitte. En fin d'après-midi, je vous donnerai un petit point d'information sur l'état de l'Appel à Projet 2017.

Demain la majeure partie de la matinée sera consacrée à l'intervention des représentants de l'Alliance, de la CPU, du CNRS et du MESR.

Puis un moment fort, la demande de labellisation de la MSH du Pacifique.

L'après-midi avant de nous quitter, nous passerons en revue quelques actualités particulières des MSH et la traditionnelle séance de questions diverses.

Pour finir, je vous laisse méditer sur cette phrase de Mendes France lors du colloque de 56 à Caen : « Le développement de la science est devenu une affaire trop sérieuse pour demeurer lié à des structures ou à des règles administratives formelles. Il est, au premier chef, affaire politique ».

Je vous remercie.